



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Cinquante-sixième session

Bonn, 6-16 juin 2022

Point 11 de l'ordre du jour

Plans nationaux d'adaptation

Plans nationaux d'adaptation

Projet de conclusions proposé par la Présidente

Le SBI a poursuivi l'examen des informations qui figurent dans les rapports du Comité de l'adaptation et du Groupe d'experts des pays les moins avancés, notamment concernant les lacunes et les besoins ainsi que l'exécution des plans nationaux d'adaptation (PNA)¹. Il a décidé de poursuivre l'examen de cette question à sa cinquante-septième session (novembre 2022) sur la base des éléments de projet de texte établis par les cofacilitateurs sur ce point de l'ordre du jour à ses cinquante-deuxième à cinquante-cinquième sessions², en vue de recommander un projet de décision sur la question à la Conférence des Parties, pour examen et adoption à sa vingt-septième session (novembre 2022).

¹ En application du paragraphe 11 de la décision 7/CP.25 et du paragraphe 82 du document [FCCC/SBI/2021/16](https://unfccc.int/documents/310003).

² Consultable à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/310003>.

